L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 AOUT 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $18; par semestre, $9; par trimestre, $4½.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 14 AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par A. Lange, constable—à midi, à l'angle des rues Clara et Calliope, environ 36,000 pieds de bois de pin, portes, des veliches, encadrements de fenêtres, portes, &c.

Par O. Valeton—à 10 heures, au magasin de MM. Bulger & Co, rue Tchoupitoulas, un assortiment de groceries, sans réserve.

Par O. Léaumont—au No 69 de la rue de Chartres, bottes, souliers et chapeaux.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches, lingerie, souliers avariés.

Par A. Felber—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches de fonds et de fantaisie, lingerie, chaussures et chapeaux.

Par D. E. Morphy—au No 47 de la rue des Magasins, papier à enveloppe, tabac à chiquer.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Un Premier Dénouement.

La mesure que vient de prendre le Président Johnson à l'égard d'un homme qui le bravait depuis deux ans dans son action constitutionnelle et qui lui suscitait des obstacles sans fin d'une manière ouverte ou secrète, sera approuvée par tous les hommes qui ont conservé un peu d'esprit d'indépendance aux Etats-Unis, et ces hommes ne regretteront qu'une chose, c'est que la mesure n'ait pas été prise depuis long temps et qu'on elle même elle ne soit pas de plus grande importance. Néanmoins, arrivant au moment où l'on croyait que le président Johnson n'aurait jamais le courage de s'y résoudre, elle aura, nous n'en doutons pas, un vaste retentissement et produira une impression profonde. On remarquera bien vite qu'il ne s'agit pas ici de Stanton seul, dont le rôle est fini comme membre du cabinet, mais encore du général Grant, auquel on pouvait supposer, non malheureusement sans raison, la volonté d'y entrer d'une autre manière.

D'après les dépêches d'hier matin, nous devons croire au contraire qu'il n'a pas hésité à répondre à l'invitation du Président et qu'il est arrivé au département de la guerre avec le même esprit de décision qu'il se portait sur les confédérés à Donelson, à Shylo, à Vicksburg, à Chattanooga et à Richmond. Ainsi, c'est par le général Grant que l'expulsion de Stanton a pu avoir lieu, c'est par le général Grant que nous avons encore un Président constitutionnel. Ce pauvre Président était descendu si bas sur l'échelle du pouvoir exécutif qu'il en avait touché la dernière marche, une reculade de plus et il était à terre. Beaucoup de gens s'attendaient à cette finale et plusieurs journaux même conseillaient au Président Johnson de céder sa place à Wade qui n'avait pas d'autre chance d'arriver à la présidence et qui, certes, n'eût pas refusé d'en profiter. Voilà ce que le Président Johnson a fait hier, un homme tout au plus bon à jeter aux chiens. Aujourd'hui tout est changé pour lui, il préside au moins son cabinet et nous devons supposer qu'il le gouvernera. Sons ce rapport, la machine est replacée dans son assiette constitutionnelle.

Ce qui donne au changement opéré par le Président dans son entourage officiel une portée plus qu'ordinaire, c'est la coopération d'un homme qui, par la volonté même du Congrès, commande à toutes les armées de la république sous le Président. Mais les pouvoirs militaires de ce dernier étaient considérés à peu près comme annulés. La gloire et la puissance du général Grant tenaient dans l'ombre l'autorité simplement constitutionnelle de M. Johnson. Ce dernier avait de la force ou n'en avait pas, suivant les dispositions du général des armées américaines. Le Président dépendait de lui comme le secrétaire de la guerre Stanton. Celui qui devait triompher était celui que Grant devait appuyer, et Grant en se prononçant pour la mesure du Président le relève de toute la hauteur d'où l'autre tombe, et rend à la présidence autorité du pays tout le poids et tout le respect qu'elle doit avoir.

Nous regardons ce mouvement comme de bon augure, et pour en apprécier la valeur nous aurons simplement à nous régler sur l'effet qu'en éprouveront les comités républicains de toutes les espèces. Il est certain qu'ils ne chanteront pas toujours victoire, et que le remplacement de Stanton au département de la guerre par le général Grant ne leur fera pas plaisir. L'effet sur eux sera d'autant plus grand que la mesure et le produit était inattendu. On s'était habitué à l'idée que le Congrès qui s'est permis tant de choses pour tuer la présidence entre les mains de M. Johnson, que le Congrès qui avait apporté non seulement tant de méfiance en cette matière, mais encore tant de rancune et de haine, que le Congrès qui en avait fait pour ainsi dire l'unique objet de ses travaux, avait pourvu à tout et annihilé complètement tous les pouvoirs de la présidence. Le but n'était atteint qu'à moitié, comme on le voit, et il a suffi d'une résolution très modeste dans sa forme, de la part du Président, pour montrer que l'œuvre du Congrès n'était pas complète, et la position, faite par lui, invulnérable. Il en est presque toujours ainsi de ces législations ombrageuses et oppressives. Ceux qui les font sont aveuglés. Leur intérêt trop tendu d'un côté les empêche de voir de l'autre. Ils ferment cent portes inutiles, qui ne gardent rien et laissent ouverte la cent unième qui donne accès à tout. Tous les éléments de la paix, de l'ordre et d'une restauration équitable en sont frémir de rage. Ils n'ont pu sauver Stanton ; leur œuvre est manquée.

Hâtons-nous de dire que leur rage sera impuissante, car s'ils se permettent des injures contre le Président, ils ne pourront pas se les permettre vis à vis du général Grant, bien qu'il paraisse avoir coopéré franchement dans cette révolution ministérielle. Qui oserait dire, en effet, que le général Grant n'est pas à sa place, lui qui a su faire la guerre sans avoir égard aux chefs officiels et qui l'a terminée en suivant ses propres plans ? Qui osera dire qu'il ne saura pas se passer des ordres aux généraux divisionnaires, devenus aujourd'hui doublement ses subordonnés ! Nous regardons l'entrée du général Grant au département de la guerre non comme un pronostic d'explosion publique en faveur du parti ou du Congrès, mais au contraire comme un signal de réserve donné à tous les agitateurs et à tous les brouillons.

On ne serait pas reçu à plaisanter avec un homme qui agit plus qu'il ne parle et qui commande à toutes les armées du pays. Si le général Grant, comme cela n'est pas douteux, a pu comprendre la nécessité où il se trouvait d'assister le Président dans cette conjoncture importante, il pourrait bien comprendre autre chose et pousser plus loin le respect de la hiérarchie constitutionnelle.

Mais sans nous perdre dans le champ non borné des conjectures, ce que vient d'exécuter Johnson, au moment même où ses amis désespéraient de lui, peut être assimilé à ces coups de théâtre qui impressionnent d'autant plus qu'ils ont été ménagés avec plus d'art et qu'ils éclatent au moment où la pièce languit. On riait aisément des velléités exécutives dont on disait que le Président était animé ; il pensait souvent à agir mais ne pouvait, surtout n'osait ; on mandait un cent rempli tout aussi dignement que lui sa place à la Maison Blanche. N'ayant rien fait que des vétos, il ne pouvait rien faire. Et d'ailleurs le temps était passé—voilà ce qu'on disait.

Mais voici ce qu'on peut répondre : Non, le temps n'était pas passé ; mais il n'était pas arrivé. Le Congrès n'avait pas encore terminé son code politique outrageant et oppresseur. Il fallait donner au Congrès le temps de se faire connaître au monde. Aujourd'hui, le Congrès est connu ; le parti radical aussi. L'un ou l'autre suffirait à la ruine de dix empires ; l'un ou l'autre suffirait à la ruine de l'Union sauvée par Grant, à la ruine de l'Union que Johnson veut restaurer d'une manière libérale. La session de juillet est une honte que le pays n'oubliera pas. La session de juillet semble la mesure ; le moment, nous le croyons, n'est donc pas passé, mais il est arrivé.

Maladie à la Nouvelle Ibérie.—On rapporte 25 à 30 nouveaux cas de maladie dans cette petite ville, mais heureusement il y a eu depuis deux jours peu de décès. Le maire écrit pour demander des gardiennes et des sœurs de Charité. On a aussi besoin de glace. Il porte à une centaine le nombre des malades, ce qui est considérable pour une population de 1,200 à 1,500 personnes.

Perte du steamer Ingomar.—Ce steamer qui faisait le service entre Plaquemines et St-Martinsville, en correspondance avec les steamers du bayou Sara, a rencontré un chicot à 1 mille 1½, le 11 du courant, et a sombré, mais on croit que le bateau peut être relevé.

PAROISSE ST. LANDRY.

ÉLECTEURS ENREGISTRÉS.

Nous lisons dans le *Courrier du Teche* :

Nous avons donné dans notre dernier numéro, le nombre total des blancs, des hommes de couleur libres et des affranchis enregistrés comme votants, dans notre paroisse, pendant les mois de mai, juin et juillet, après quoi les registres ont été fermés.

Voici comment ces votants sont répartis:

Blancs qui ont signé leurs noms,	1,129
do qui ont fait leur croix,	900
Total,	2,029
Hommes de couleur libres qui ont signé,	93
do do qui ont fait leur croix,	182
Total,	275
Affranchis qui ont signé,	11
do qui ont fait leur croix,	2,783
Total,	2,794

RÉCAPITULATION :

Blancs,	2,029
Hommes de couleur libres,	275
Affranchis,	2,794
Total,	5,098
Blancs nés aux Etats Unis,	1,965
do naturalisés,	64
Total,	2,029

Les citoyens naturalisés sont ainsi répartis:—France, 27, Angleterre et Irlande, 18, Allemagne, 7; Italie 2, Autriche, 2, Bavière, 2; Suisse, 1; Canada, 1; Hollande, 1; Espagne, 1; Suède, 1; Prusse, 1. Total: 64.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—13 août.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	80 degrés
Midi	86 "
3 heures P. M.	90 "
6 heures P. M.	87 "

Suicide.—Rachel Walker, une femme de couleur, âgée de 21 ans, a été trouvée morte hier au No 209, de la rue Bienville. On croit qu'elle avait pris du laudanum quand elle était sous l'influence des liqueurs fortes.

Sacs de la malle volés et retrouvés.—Jacob Wilson a été arrêté hier par les officiers Connors et Boullon, en vertu d'un mandat de perquisition qui l'accusait d'avoir en sa possession 57 sacs de la malle des Etats-Unis, qu'on a effectivement retrouvés.

Arrêté.—Le gouverneur Flanders a reçu du gouverneur Pierrepont, de la Virginie, une réquisition de rendre à son agent la personne d'un nommé C. C. Funt, détenu actuellement à la geôle de police. Les ordres nécessaires ont été accordés.

Ce Flint était employé, il y a un an, dans un bureau de la guerre, à Norfolk. Au moyen d'ordres fabriqués, il réussit à escroquer aux divers banquiers et marchands de la ville une somme de $30,000, avec laquelle il s'en alla en Europe. Il revint, il y a quelques semaines seulement, à la Nouvelle-Orléans où il a été coffré, sur un avis des autorités militaires de la Virginie.

Vol.—Hier matin, vers cinq heures, on est entré dans une maison située au coin des rues Marigny et Grands-Hommes et l'on y a pris une malle, une montre d'or valant $100 et divers autres objets. On présume que le voleur est une personne qui logeait dans la maison et qui a disparu.

CONSEIL MUNICIPAL.

Aldermen.—Une communication du maire est référée au comité de finances.

Une communication du bureau des écoles publiques protestant contre l'action des assistants aldermen et demandant la nomination d'un comité pour examiner la question, est lue et est référée au comité des écoles.

Une motion d'Alfred Wendler est déposée sur la table, nonobstant les objections de M. Alfred Dewees qui aurait voulu que toute l'affaire eût été référée à un comité réuni des deux conseils.

Les mêmes membres qui ont reponssé la protestation du bureau des écoles concourent à la résolution des assistants pour le renvoi de ce bureau, coupable d'avoir renvoyé sans cause et en violation de la loi, certains professeurs. M. Dewees ayant proposé vainement un comité de conférence.

Le conseil, après avoir reconnu la validité de toutes les émissions de papier faites au nom de la ville, s'ajourne à mardi prochain.

Bureau des Assistants-Aldermen.—Ce bureau s'est assemblé hier soir, sous la présidence de M. Hepp. Tous les membres étaient présents.

Le rapport du trésorier constate que, dans la semaine, il a été encaissé... $107,652 19 cts.

Que les déboursés ont été de...	11,065 66 "
Et qu'il reste en caisse une balance de	402,190 07 "
Ce montant consiste en:	
Monnaie légale des E. U.	$35 00 cts.
Billets de ville	157,288 81 "
Billets de ville de rebut	775,675 00 "
Billets de l'Etat	236,983 00 "
Billets contrefaits	262 00 "
Anciens billets de l'Etat sans cours	161 50 "
Total	402,190 06 "
Billets à percevoir, au mois	433,128 21 "
Do. échéance passée	32,122 59 "

Ce rapport a été référé au comité de finances.

Une communication du maire, en vue de l'augmentation des dépenses pour les écoles publiques, recommande des réductions sévères sur les autres départements où l'on pourrait non seulement réduire les salaires, mais encore supprimer les offices comme inutiles.

Dans l'opinion du contrôleur, les taxes non collectées s'élèveront à un million et demi, et le montant des taxes non collectées sur les terrains inconnus s'élèveront à $7,500. Ces taxes doivent être promptement collectées.

Le maire appelle aussi l'attention du Conseil sur la section 29 de la charte qui requiert le Conseil de choisir quatre assistants recorders.

Le Conseil reçoit une communication du commissaire des rues, communication n'offrant aucun intérêt.

Plusieurs autres communications sur des sujets de peu d'importance sont également reçues.

Est adoptée une résolution chargeant le comité de finance de s'informer du nombre des officiers de ville et du montant de leurs salaires, ainsi que des réductions qui pourraient être faites.

Le comité de finance présente un rapport ou il favorise la vente des billets d'Etat appartenant à la ville, et la vente de telle propriété de ville non nécessaire au service public, la prompte collection des taxes dues, et l'escompte de billets de batture. Le rapport est reçu.

Est référée une résolution de M. Flood pour autoriser le commissaire des rues à employer un millier de travailleurs, ou autant qu'il sera nécessaire pour nettoyer les rues, rigoles, &c.

Les deux Conseils réunis procèdent à l'élection de certains officiers de ville, gardien du workhouse: J. A. Noble, élu sans opposition. Gardien du cimetière Washington, Quatrième District: J. F. Calicot, élu à l'unanimité. Les aldermen se retirent et les assistants s'ajournent à vendredi.

CHRONIQUE DE LA SCIENCE.

Hier, chez le curé de Saint Eloi, énergique et bienveillante nature qui est venu planter sa tente au milieu des fabriques du Faubourg Saint Antoine, nous avons mangé des poulets provenant directement de la basse cour du grand roi Dagobert, et ils étaient excellents !

Nous entendons déjà les tempêtes d'incrédulité que va soulever cette nouvelle invraisemblable, et cependant elle est de la plus scrupuleuse exactitude, si nous devons en croire nos aimables narrateurs, tous dignes de foi.

Pendant que l'abbé Denis posait, le 11 juillet 1856, la première pierre de cette église et de ce presbytère, qui sont doublement son œuvre, car il les élevait avec ses propres ressources, on trouva dans les fondations, sur le terrain même occupé jadis par le chateau et la terre de plaisance de Dagobert, une nichée d'œufs oubliés et ensevelis sous les ruines dans les débris de maçonnerie.

On allait jeter au coin de la borne ces œufs douze fois centenaires, lorsqu'un des abbés, se rappelant que des grains de blé, recueillis en Egypte dans les tombeaux des Pharaons, avaient conservé leurs vertus productives, pensa que les œufs pouvaient bien se trouver aussi dans les mêmes conditions.

Immédiatement on les confia, sous la direction d'un membre de l'Institut, à une bonne couveuse qui, vingt et un jours après, faisait éclore les continuateurs de la race des poules de Dagobert, dont on conserve précieusement les rejetons dans le presbytère de Saint-Eloi.

—Voici un petit décompte qui vous fait venir l'eau à la bouche. Il s'agit des appointements de M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur, qui gagne par an :

Comme maréchal	40,000 fr.
Comme ministre	100,000
Comme sénateur	30,000
Comme grand officier de la couronne	48,000
Comme grand'croix de la Légion-d'Honneur	3,000
Total	221,000 fr.

Il est logé, chauffé, blanchi comme ministre, nourri comme grand officier de la couronne ; voiture est entretenue par la liste civile ; enfin, sauf ses habits et son tabac, tout lui est payé par l'Etat.

—M. Arnault aîné vient d'adresser à M. H. de Pène la lettre suivante. Les boniments de MM. les paillasses tournent à l'atroce. Qu'on en juge :

Paris, 25 juillet 1867.

Mon cher M. de Pène,

Je viens d'engager un acrobate mexicain nommé Juarez, qui ressemble à s'y tromper à l'ex-avocat de Mexico. Ce bateleur débutera samedi au théâtre chinois et donnera une seule représentation à l'Hippodrome en compagnie de Ling Lock, l'avaleur d'épée, dont la santé est rétablie. Ce Mexicain a obtenu à New York un immense succès à cause de sa ressemblance parfaite avec le dictateur Juarez, il en sera de même probablement ici, venez donc le voir.

A vous d'amitié,

ARNAULT aîné.

Pour un peu, s'il osait, M. Arnault représenterait à l'Hippodrome, Maximilien fusillé avec ses lieutenants. Un bel exemple de ces sanglantes réclames fut donné, il y a trois ans, lors du premier acte du drame judiciaire de la Bastide-Besplas. On se souvient de l'affiche de cinq pieds de haut.

France.

LA SESSION DE 1867.

La session du Corps législatif vient d'être close par un décret de l'Empereur. Trois mois nous séparent de la session supplémentaire qui doit compléter son œuvre. C'est le moment de nous recueillir pour voir un peu où nous en sommes. La session de 1867 a-t-elle réalisé les espérances qu'elle avait éveillées au lendemain du 19 janvier, et devons-nous être satisfaits de la situation dans laquelle elle nous laisse ?

A cette question nettement posée nous répondrons avec la plus complète franchise. Quand on s'adresse à un grand pays, il ne faut pas craindre de lui dire ce qu'on croit être la vérité, parce que, si des erreurs ont été commises, si des fautes ont été faites, il a la force de redresser les unes et de réparer les autres. Les trois mois que nous avons devant nous ne doivent pas être perdus ; les honorables membres de la Chambre vont se retremper dans la vie et dans l'opinion du pays, et le gouvernement trouvera en eux non pas un concours plus dévoué,—leur dévouement n'a pas besoin d'être excité,—mais un concours plus actif peut-être, plus énergique, plus résolu.

Nous le dirons donc nettement, sans l'impression de cette idée : la session de 1867 n'a pas répondu à toutes les espérances que l'on pouvait fonder sur elle.

Et quand nous parlons ainsi, nous n'avons garde d'être injustes. Nous reconnaissons que des lois excellentes ont été votées : l'abolition de la contrainte par corps, la loi municipale, la loi sur les sociétés, la loi sur l'enseignement primaire, sont de celles qui, en d'autres temps, eussent suffi aux travaux d'une session. Nous irons même plus loin : la loi sur la presse et la loi sur les réunions, acceptées en principe, seraient elles votées, qu'elles ne modifieraient guère notre appréciation, au point de vue qui nous occupe en ce moment.

Sur la politique intérieure, telle que le grand acte du 19 janvier l'avait tracée, il y a eu des hésitations, des tiraillements, qui n'ont pas arrêté sans doute, mais qui ont neutralisé sa force d'impulsion. Sur la politique extérieure, l'horizon est loin d'être éclairci, et, malgré les intentions et les assurances les plus pacifiques, des questions grosses de complications et d'éventualités redoutables continuent à s'agiter dans l'opinion publique.

Nous devons, dans l'un et l'autre cas, faire la part des hommes et celle des situations. Le décret du 19 janvier devançait les vœux de la majorité, par cet acte si hardi et si sage, l'Empereur prenait position bien au delà du point où il semblait s'être arrêté de concert avec elle. Nous comprenons donc que la majorité ait mis quelque temps à l'y rejoindre. Mais cette adhésion, dont elle a donné les gages les plus formels, suffit-elle pour constituer une forte direction politique dans le sens de l'initiative impériale ?

Il ne s'agit pas seulement d'introduire la liberté dans des textes de loi; il faut la faire pénétrer dans les actes et dans la pratique journalière, et rester à la tête du mouvement qu'elle imprime. Or, sous ce rapport, la majorité n'a pas montré cet empressement et cette unité de vues qui découragent les résistances et qui triomphent des hostilités.

Nous avons soutenu et nous maintenons que la liberté ne fera des progrès sérieux et durables en France que sous l'impulsion régulière d'un gouvernement fort, ralliant à lui tous les éléments conservateurs du pays. C'est aux conservateurs qu'il appartient surtout de faire de la liberté, comme il convient aux libéraux de faire de l'ordre, parce qu'on ne tombe que du côté où l'on penche, et qu'ici les uns et les autres ont pour les retenir leurs propres tendances et leurs propres instincts. Mais cette mission, il faut la comprendre, et la majorité en perdrait le bénéfice et elle donnait trop souvent prise aux accusations dirigées contre elle, accusations manifestement injustes, quant aux intentions, mais qui font douter jusqu'à un certain point, dans l'opinion, de la sincérité de son adhésion aux réformes nouvelles.

Quant à la politique étrangère, de grands débats se sont produits. La défense, en tous les points, s'est montrée à la hauteur de l'attaque. Nous ne voulons pas rappeler toutes ces discussions sur les événements d'Allemagne et sur cette lamentable affaire du Mexique, dont l'opposition s'est emparée avec tant d'acharnement, et qu'elle a traînée jusqu'à la fin des débats sur le budget, en essayant encore de la reporter à la session prochaine. M. le ministre d'Etat a dominé ces difficultés par son immense talent, puissamment aidé par ses éminents collègues.

Mais de ces conflits d'éloquence et de ce choc d'opinions contraires, quelles impressions survivent-elles ? Est-ce que la route à suivre a été suffisamment éclairée, pour qu'on puisse désormais y marcher sans encombre ? Quelles vues ont été indiquées ? Mettre les fautes ou les malheurs en relief ne suffit pas ; ou sont les conseils pratiques dont un gouvernement national et prudent puisse utilement s'inspirer dans la direction des grands intérêts du pays ?

Notre politique étrangère serait bien embarrassée s'il lui fallait se régler d'après les principes contradictoires qui ont été soutenus. Dans les explications qu'il a données, le gouvernement a nettement exposé sa conduite : la majorité a vu le danger d'une tactique qui cherchait à isoler du pouvoir exécutif, à la placer en dehors des responsabilités qu'elle a assumées elle s'est serrée autour du gouvernement et elle a noblement revendiqué la part qui lui en était.

C'était bien, c'était patriotique, ce n'était pas assez. Son opinion sur l'attitude à garder et sur les résolutions à prendre, en présence des éventualités qui pourraient surgir, est demeurée obscure, indécise, presque sans effet sur le sentiment public qui demeure livré aux fluctuations des conjectures.

En un mot, ce que nous regrettons de n'avoir pas rencontré dans la Chambre pendant cette session si longue, si agitée, si laborieuse, ce n'est l'affirmation nette et vigoureuse d'une politique, dominant les contradictions et s'imposant à l'opinion comme le vœu irrésistible d'un grand peuple.

Les circonstances étaient délicates, nous le savons, mais ce n'est pas en ajournant les difficultés qu'on les résout, c'est en les abordant résolument, avec une confiance égale dans la force du gouvernement et dans la puissance du pays. (*France.*)

LA NOTE A LA PRUSSE.

Une vive polémique s'est engagée entre la *Patrie* et l'*Etendard* d'une part, et l'*Epoque* de l'autre, sur la question de savoir si le gouvernement français a réellement envoyé au cabinet de Berlin une note pour lui rappeler les obligations résultant du traité de Prague relativement au Sleswig.

L'*Epoque* maintient l'assertion de l'envoi de la note dont il s'agit ; tandis que la *Patrie*, nie le fait et appuie sa dénégation sur l'absence du roi Guillaume de sa capitale et le départ de M. de Benedetti pour la Corse.

A ce propos, le *Mémorial diplomatique* s'exprime ainsi :

Nous n'interviendrons certainement pas dans ce débat, si de notre côté nous n'avions pas démenti l'existence de la note que l'*Epoque* attribue au cabinet français.

Tout en admettant avec ce dernier journal que l'absence du roi de Prusse de sa capitale et le congé de notre ambassadeur n'interrompent point les rapports officiels entre le cabinet des Tuileries et celui de Berlin, nous croyons devoir faire observer qu'une note de cette importance ne saurait être présentée au gouvernement prussien au moment où le roi Guillaume et son ministre des affaires étrangères sont absents de Berlin.

Dans toutes les communications diplomatiques qui touchent à de graves questions, le ministre des affaires étrangères lui-même se réserve de formuler sa réponse après avoir reçu les ordres de son souverain. Il en résulte que quand même la cour des Tuileries—ce que nous nions formellement—aurait jugé à propos d'adresser à la Prusse une note relativement au Sleswig, elle n'aurait probablement pas choisi le moment actuel, puisqu'en tout cas pour recevoir une réponse, il faudrait attendre que le comte de Bismark en eût entretenu Sa Majesté prussienne. Mais, nous le répétons, la Prusse ayant, bien qu'à tort, toujours soutenu que l'exécution de l'article 5 du traité de Prague ne regarde que l'Autriche, le cabinet français ne tient pas à s'exposer à une fin de non recevoir, qui, au lieu de détendre, ne ferait que compliquer la situation. C'est à l'Autriche qu'il appartient de prendre l'initiative dans cette affaire, et à la France incombe la tâche de l'appuyer énergiquement, puisque c'est sous ses auspices comme médiatrice que la paix de Prague a été conclue.

ROME ET L'ITALIE.

Il nous est impossible de ne pas remarquer les tentatives d'agitation qui se produisent au delà des Alpes sur le vieux thème de Rome capitale. Le président du conseil des ministres, M. Rattazzi, vient de proclamer, à la Chambre des députés, que le gouvernement ne se laissera pas forcer la main et qu'il respecterait les engagements qu'il a contractés. Nous prenons acte volontiers de cette déclaration ; elle était au plus haut point opportune et nécessaire. Les journaux italiens sont remplis de détails sur le meeting de Gênes, sur les projets de Garibaldi, sur la fusion du comité soi disant romain et du centre d'insurrection, sur la correspondance que l'on voudrait établir entre l'émeute intérieure et l'attaque extérieure, sur les désertions qui ont lieu dans la légion romaine, et sur l'impuissance du gouvernement pontifical contre la double agression préparée par le parti de l'action. L'arrivée du général Dumont à Rome prouve que sous ces symptômes n'échappent point au gouvernement français, et nous nous bornerons pour le moment, à recueillir les divers incidents qui justifient cette attention vigilante.

Voici, d'après le *Movimento* de Gênes, les résolutions votées au meeting du théâtre Carlo Felice, le 20 juillet :

Considérant que l'Italie n'aura point rempli son programme national tant qu'elle n'aura point revendiqué Rome pour sa capitale ;

Considérant que c'est en vain que l'on aurait l'espérance de voir le pays se développer à l'intérieur d'une manière florissante, et d'obtenir à l'extérieur le rang de nation puissante et respectée tant que ce bien suprême n'aura pas été conquis ;

Les Génois, réunis en assemblée populaire et publique, prennent la résolution :

1o D'affirmer solennellement le droit des Italiens à avoir Rome pour capitale de l'Italie ;

2o De proclamer le devoir qui incombe à tous les Italiens de concourir de toutes leurs forces et de tous leurs moyens à la revendication de cette fraction importante de la patrie italienne.

A L'EXPOSITION.

La recette d'avant-hier à l'Exposition a été de 38,049 fr. Celle d'hier était de 47,805 fr.

Le frère du taïkoun est venu avant-hier et a fait une longue promenade à l'Exposition. Un interprète et une autre personne de sa maison l'accompagnaient. Ce jeune prince était complètement vêtu selon la mode japonaise et n'avait rien du tout d'européen dans son costume, excepté des gants. Il tenait à la main une petite canne de bambou légère et flexible, mais très longue. Il s'est promené lentement dans la galerie qui fait le tour du palais, et toute son attention s'est portée sur les machines. Il s'est arrêté quelque temps devant une de ces machines dont la force motrice est produite par le gaz, et s'en est fait expliquer le mécanisme. Il est entré aussi dans la classe 91, s'est approché d'un feu en fer qu'il a touché du bout de sa canne, puis il s'est retiré après avoir jeté un coup d'œil sur les différents objets exposés dans cette galerie.

La classe 91 comprend les choses de première nécessité, et à pour but de présenter le confortable à bon marché.

Le lit qui avait attiré l'attention du prince étranger est un lit à baldaquin, style Louis XV. Au premier abord, on croirait qu'il est en marqueterie, avec des ornements en cuivre doré, selon la mode de l'époque. Ce n'est qu'en s'approchant qu'on voit qu'il est tout en fer et que la peinture imite à s'y méprendre le bois de rose.

Ce lit et une bercelonnette en fer ciselé, simple mais de très bon goût, ont été exposés par la maison du *Colosse de Rhodes*.

Cette maison s'est renfermée dans le programme de la classe 91, c'est-à-dire, les objets à bon marché spécialement destinés aux classes laborieuses, quoique sa fabrication comprenne ce qui se fait de plus riche et de plus luxueux, où elle s'est placée au premier rang. Le chiffre d'affaires qui se font dans les beaux magasins du *Colosse de Rhodes* est considérable et de cinq près de quatre cents personnes.

Une médaille vient de lui être décernée.

Le roi de Portugal est revenu à l'Exposition, accompagné de M. d'Avila, commissaire général de la section portugaise et de M. Vasconcellos, commissaire adjoint. Sa Majesté, qui a fait une visite à peu près générale, s'est promenée à l'intérieur et à l'extérieur, et s'est retirée après avoir fait un tour dans le jardin réservé.

L'Empereur est venu hier ; il est entré à l'Exposition par la porte qui donne sur la berge. Sa Majesté, qui était accompagnée d'un général, a visité le bateau du vice-roi d'Egypte, puis s'est promenée quelques instants sur la berge en regardant les autres embarcations. Après avoir examiné avec attention un bateau de sauvetage, l'Empereur est allé se promener dans les jardins et n'a fait que traverser le palais avant de se retirer.

(*Patrie* du 25 juillet)

DEPART DE LA REINE DE HANOVRE

On lit dans la *France* du 26 juillet :

Déjà, à plusieurs reprises, la reine de Hanovre a été invitée de quitter le château de Marienbourg et le pays, ou d'accepter les conditions suivantes :

1o De congédier les personnes de sa suite et les gens de son service, et d'accepter un entourage choisi par la Prusse ;

2o De faire hisser sur son château le pavillon royal prussien ;

3o De laisser monter la garde du château par un détachement de troupes prussiennes.

Vainement Sa Majesté a fait des remontrances et fait valoir qu'elle était chez elle dans sa propre demeure ; le roi de Prusse a, enfin, fait savoir par un *ordre formel* d'Ems que la reine aurait à quitter le pays et son château, ou à accepter les conditions sus-mentionnées.

On donna trois jours à la reine pour réfléchir. Dans ces circonstances, la reine a préféré quitter sa propriété privée, mardi dernier, et a rejoint son royal époux à Hietzing.

On nous écrit de Hanovre que ces procédés envers une reine aimée et respectée, ont provoqué, dans le pays, la plus douloureuse sensation.

Faits Divers.

—Un de nos amis, dit la *Gironde*, a eu la patience de compter combien de fois M. Glais-Bizoin a été interrompu pendant son dernier discours, qui a été terminé, comme on sait, par un rappel à l'ordre. Il y a eu "soixante-quinze" interruptions, et M. Belmontet n'y était pas !

—Une lettre écrite de Moka, à la date du 6 juin, par un des plus honorables habitants de Maurice, contient les indications suivantes sur l'épidémie qui règne si désastreusement dans cette île :

"Le chiffre des malades est énorme et ceux qui en meurent pas restent valétudinaires. Il ont des rechutes continuelles. Je connais des malades bien soignés qui ont rechuté vingt fois depuis trois mois. Cela peut donner une idée de l'état dans lequel se trouvent ceux qui, manquant de tout, obligés d'avoir recours à la charité, ne sont pas toujours capables de sortir et n'ont presque jamais quelqu'un à envoyer à leur place. On apprend à chaque instant que dans telle maison ou ville, dans telle cabane ou à la campagne, tout une famille est alitée, sans quand d'assistance. C'est ainsi que, malgré une vigilance incessante des maisons qui font par perdre tous leurs habitants, dans certaines localités un peu écartées.

"Dans un des faubourgs de la ville, une famille de deux mille personnes, à Dépasse, de février à mai, un recensement de six mois ou onze personnes était réduite à deux, extérieurs il y a quelques jours. Dans les campagnes, on a trouvé des cases où des enfants mourant de faim étaient couchés près des cadavres de leurs pères morts la veille et l'avant veille. A quelques pas de chez moi, un homme, sa femme et leur enfant, qui ne manquaient pas de ressources, ont succombé en peu de temps. Il y a petit village, jadis prospère, compte trois ou quatre fois autant de malades que de cases. Un de mes voisins a perdu cinq de ses quinze enfants.

Nous avons pourtant un grand hôpital qui est encore plein, et la ville en a ouvert une dizaine sans compter le principal et celui des casernes.

"Les familles fuient la maladie, autant qu'elles le peuvent et se réfugient dans les parties élevées de l'île, surtout au Grand Port, à la Savane, quartiers épargnés jusqu'à présent. Nous en avons quelques une à Moka, il y en a de tellement empoisonnées que le changement d'air et les soins les plus assidus n'ont excellent ne vaillent ne peuvent plus les rétablir. Tout près de chez nous, une famille entière est dans un état de maladie fort grave.

Depuis l'arrivée de la quinine, dont on avait d'abord manqué au point de la payer 135 piastres l'once,—la mortalité a diminué, mais yesquimes de preuves, on ne s'en sait quel cas et, du reste, les maladies de la quinine ne se quittent pas. Les fièvres ont d'abord pris des proportions plus graves au point que, dans certaines villes, le malade ne se sait plus il une amélioration d'état, jusqu'en d'autre d'heure ; et il se persuade enfin qu'il passera la fatigue. Ceux qui ne peuvent plus se faire enlever sont donc à une fatigue extrême, sont d'autant moins disposés au travail que les soins à donner aux malades et par les mille de tourments résultant des circonstances.

—Le *Figaro-Programme* dit que M. Ponsard est mort sans savoir de quelle cruelle maladie il était atteint, et il raconte, à ce sujet, un de tait fort curieux :

La famille et les amis de Ponsard lui cachaient le véritable nom de sa maladie et attribuaient son état à un autre mal, — mal guérissable.

Son médecin lui-même lui dissimulait son état, et, — pieux mensonge ! — l'entretenait de l'espoir d'une guérison prochaine.

Mais, un jour, M. Ricord se présente de Paris, un interne des hôpitaux avait examiné le malade, et n'en savait plus qu'à signer le certificat de décès. C'est ainsi qu'on cachait à M. Ponsard qu'il était atteint d'un cancer, il prononça le nom de cette terrible maladie !

Voilà, comme vous le pensez bien, toute la maison en émoi. Avec toutes sortes de dénégations, on cherche à rassurer le poète.

Par bonheur, l'absence de M. Ricord ne fut pas longue. A peine arrivé, on l'alla quérir et on le mit au courant de la situation.

L'illustre praticien emmena l'interne chez M. Ponsard, après avoir prévenu le futur docteur que, en présence du malade, il donnerait à son diagnostic un démenti formel.

—Mon ami, lui dit-il, il faut subir cette humiliation...... Vos paroles pourraient abréger l'existence de M. Ponsard...... c'est devant vous que je nierai ce que vous avez dit.

L'interne, en effet, s'entendit, la tête basse, traiter d'ignorant.

—Mon ami, lui dit le docteur, il faut recommencer vos études !

Le pauvre garçon ne souffla mot pour sa défense : il avoua qu'il s'était grossièrement trompé ; et le malade, soulagé par cette visite, alla mieux pendant quelque temps.

—M. Ferdinand de Lesseps fait à l'Exposition des conférences très intéressantes sur le canal de Suez. La correspondance parisienne de l'*Indépendance belge* d'avant-hier raconte ainsi les incidents d'une de ces dernières conférences :

Il y avait ce matin une véritable séance de la Chambre à l'Exposition universelle : M. de Lesseps y avait convoqué et réuni un grand nombre de députés, parmi lesquels nous avons distingué MM. de Talhouet, Darimon, Ollivier, Jubinal, Noubel, Saint-Paul, etc., pour leur expliquer sur place, en présence de son beau panorama, l'isthme de Suez.

Au milieu des députés brillaient plusieurs étrangers de distinction, tels que M. le comte d'Euzenberg, ministre résident de S. A. le grand-duc de Hesse; Selim bey, aide de camp du vice-roi d'Egypte, M. Thomas Wright, ingénieur anglais, correspondant de l'Institut; M. le baron Sérurier; M. Davezac-Macaya; M. Torrès Caïceco; M. de Bassompierre, ingénieur, etc. La conférence de M. de Lesseps allait commencer, lorsque sont arrivés MM. de Chasseloup Laubat, ancien ministre de la marine, l'ex-président Geffrard et S. M. le roi Louis de Bavière, accompagné de son aide-de-camp.

Le roi Louis est aujourd'hui un vieillard, mais encore alerte et jeune,—jeune d'esprit du moins,—et d'une vivacité des plus remarquables. Il va, il vient, il ne tient pas en place. Sa Majesté voudrait voir tout à la fois et d'un seul coup d'œil. Le plus piquant de la chose, c'est qu'il ne connaissait pas M. de Lesseps et que, pendant quelques minutes, il l'écouta avec assez peu d'attention, comme un cicérone ordinaire ; mais tout à coup remuant par la passion, la clarté, la conviction qu'il mettait à son discours, il se retourna vers lui et lui dit :

—Je ne vous connais pas, mais vous devez être M. de Lesseps.

—Oui, sire.

—Je m'en doutais ; vous avez fait une grande chose,—la plus grande de ce siècle,—et il n'y a que son inventeur qui puisse en parler comme vous faites.

—Le *Courrier du Jura* nous apprend que l'impératrice du Maroc est Jurassienne. Elle se nomme Virginie Lanternier ; elle est née à Chotelay, près de Dole, le 20 novembre 1820, sous un toit de chaume et dans une chambre qui a été depuis convertie en écurie. Emmenée par ses parents, en 1834, dans l'Algérie, elle fut prise avec toute sa famille par les Marocains ; son père fut massacré et sa mère mourut peu de jours après.

Ceux qui avaient enlevé Virginie, éblouis de sa grande beauté, l'épargnèrent, et, par un concours de circonstances romanesques, le fils de l'empereur, l'ayant vue, en devint amoureux et l'épousa. L'impératrice Virginie a depuis appelé près d'elle ses trois sœurs et les a attachées à sa cour.

—Beresowski a été transféré de la Conciergerie à la Roquette. Dans cette nouvelle prison, Beresowski, confondu avec les autres détenus, partage leur régime moins le travail, par suite de l'invalidité de sa main, dont la blessure d'ailleurs est entièrement cicatrisée.

C'est prématurément que quelques journaux ont cru devoir désigner le lieu où Beresowski subira sa peine, les uns parlant de Cayenne, les autres de la Nouvelle-Calédonie. Rien encore n'est et ne peut être fixé à cet égard. Quand l'extrait de l'arrêt qui condamne Berezowski aura été communiqué, (ce qui n'a pas encore été fait) à M. le préfet de police, ce magistrat donnera avis de cette communication à M. le ministre de l'intérieur, qui, seulement alors, fixera le jour du départ de Berezowski pour Toulon.

C'est de ce point que le condamné sera dirigé, s'il croit devoir le faire, une remise à M. le ministre de la marine, de qui relèvent nos établissements pénitentiaires coloniaux, afin d'être dirigé sur tel lieu ou tel autre. Cette demande, en outre, doit être l'objet d'une enquête. Il s'écoulera, on le voit, plus d'un mois peut-être avant l'accomplissement de toutes ces formalités ; il est par conséquent impossible quant à présent, de déterminer l'endroit où le condamné sera transporté.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Respect aux Cours des Etats-Unis.

Ordre du Président au Général Sickles.

Le Général Grant transmet l'Ordre.

Ordre de Pope en Georgie.

Tous les Fonctionnaires doivent coopérer à la Reconstruction.

Hausse générale du Coton.

Londres, 13 au soir—Consolidés 91 7/8. Américains 74 1/8.

Liverpool, 13 au soir—Coton plus ferme, prix en hausse. Middling Upland 10 5/8. Middling Orleans 11. Vendu 12,000 balles.

Louisville, 13—Vendu 194 b. de tabac de $3 à $23. Farine à $7 00, nouvelle No 1 à $10 50. Coton, mid. à 24 à 25.

St-Louis, 13—Tabac actif et ferme, mais sans changement dans les prix. Coton, pas de vente. Farine nominale. Choix et fantaisie $11 25 à $12 50.

Cincinnati, 13—Farine ferme et calme, de famille $10 à $10 50. Coton ferme à 25 et 26 1/2. Porc $24. Bacon 12 1/2 Jambons sans changement.

Mobile, 13—Vendu 100 balles de coton à 24 1/2. Reçu 77 balles.

Louisville, 13—La législature du Kentucky se compose : sénat, 25 démocrates, 9 radicaux, tiers parti 4, chambre, 85 démocrates, 11 radicaux, tiers parti 4.

Saratoga, 13—Ce jour était le dernier jour des courses. On y voyait beaucoup de dames.

Baltimore, 13—Coton ferme à 28 1/2 à 29. Farine en baisse de 50 c. pour toutes les qualités.

New York, 13—Le vol de la trésorerie dont il a été question, vient d'un journal publié par Edward E. Dunbar, depuis longtemps attaché au département des impressions du trésor et président de la compagnie continentale des Billets de banque. Le journal contient un long article sur le sujet, embrassant trois points : Direction mauvaise et criminelle, déficit énorme et émission de duplicata frauduleux. L'article dit que des centaines de millions sont engagées dans le rachat des coupons en duplicata et sont tient finalement que le gouvernement ignore la quantité d'argent qui circule.

Washington, 13—Tous les membres du cabinet étaient à la séance aujourd'hui, y compris le général Grant, comme secrétaire de la guerre. On dit que le général Custar a été mis aux arrêts au Fort Riley, par ordre de Hancock.

Recettes du Revenu aujourd'hui, $5,290,000.

New York, 13—Fonds fermes; 5.20, avec coupons, 113 7/8.

Coton plus actif et plus ferme. Mid. Upl 28 1/2.

Quartier général, 3me District militaire ; Atlanta, Ge. 12 août 1867.

—Ordres généraux No 49—

Section 1—Le général commandant, convaincu que les officiers civils dans le district militaire n'exercent seulement son ordre qui leur défend d'user d'aucune influence pour détourner le peuple de reconstruire les gouvernements d'Etat sous les actes récents du Congrès, autant que leur conversation personnelle y est intéressée, et soutiennent en même temps par leur patronage officiel et encouragent les journaux qui presque sans exception sont opposés à la reconstruction, et entravent les officiers civils nommés par les commandants militaires, dans l'exécution de leurs devoirs, par des dénonciations et des menaces de pénalités futures pour leurs actes officiels.

Sec. 2—Un tel usage du patronage de leurs offices est simplement une évasion, pour cette non intentionnelle des clauses de l'ordre général et dessus mentionné et est, en fait, un emploi de la machine des gouvernements provisoires d'Etat pour empêcher l'exécution des actes de reconstruction.

Sec. 3—Il est en conséquence ordonné que toutes les annonces ou autres publications officielles provenant de l'Etat ou des municipalités soient données, par les officiers civils dont le devoir est de n'en occuper, à tels journaux et aux journaux seuls qui ne sont pas opposés et ne s'opposeraient pas à la reconstruction sous les actes du Congrès, ni n'essayent d'obstruer en aucune manière les officiers civils nommés par les autorités militaires, dans l'exercice de leurs devoirs par menaces ou autrement, sous peine de sanction pénale, aussitôt que la protection militaire sera retirée, pour des actes faits en leur capacité officielle.

Sec. 4—Tous les officiers de ce district militaire et tous les officiers du bureau des Affranchis et tous les membres du bureau du département sous toutes autres personnes au service des Etats Unis, sous leur juridiction militaire, sont chargés de la prompte et entière exécution de cet ordre et de rapporter immédiatement à ce quartier général le nom de tout officier civil qui en violera les clauses.

Par ordre du major général Pope.

Augusta, 13—Coton actif et plus ferme. Vendu 180 balles à 25 et 26.

Les retours d'enregistrement pour 47 comtés donnent environ 60,000 votants. La majorité pour les noirs est de 6,573. On n'a pas encore les retours des districts où les blancs sont en grande majorité. Bien que beaucoup de blancs ne soient pas inscrits, on croit que lorsqu'on aura les retours de tous les districts, les blancs auront une majorité claire d'au moins 12,000.

Savannah, 13—Coton en bonne demande. Vendu 180 balles à 26 et 26 1/2.

Un schooner anglais est arrivé ce matin de Nassau avec des ordres secrets concernant la dernière affaire de piraterie des Etats-Unis contre Clarke.

Charleston, 13—Enregistrés aujourd'hui, 690 votants, dont 178 blancs et 512 de couleur. Le coton est en bonne demande. Vendu 30 balles middling à 26 à 26 1/2. Reçu 31 balles.

San Francisco, 13—Le capitaine et l'équipage de la goélette Sarah sont accusés d'avoir intentionnellement perdu ce batiment, pour frauder le gouvernement et les compagnies d'assurances.

Les Indiens continuent leurs déprédations dans l'Arizona. Une bande s'est approchée de la ville de Prescott. Les habitants, en général, ayant pris les armes, les Indiens se sont retirés.

Le steamer *Sacramento*, parti de Panama et ayant à bord des passagers venant de New York, est entré dans le port de San Francisco.

Une explosion a eu lieu dans une mine au tunnel de Summit, sur le chemin de fer Central, et plusieurs personnes ont été tuées.

New York, 13—L'argent est très abondant, mais est peu demandé. L'or a clos à 140 3/4. Le sterling est plus actif et coté à 109 3/4. Les effets du gouvernement languissaient à la clôture.

Washington, 13—Le Président a aujourd'hui, par l'intermédiaire du général Grant, notifié au major général Sickles qu'aucun ordre ne pourrait être lancé contrairement aux décrets des Cours des Etats Unis. Cette action de la part de l'Exécutif est basée sur l'intervention militaire dans les décisions d'une Cour de la Caroline du Nord dernièrement présidée par le juge Chase. Ce principe, mis en avant par le Président, s'applique également aux Cours des Etats-Unis dans tous les Etats.

Dépêches d'hier après-midi.

Washington, 13—La lettre du général Grant à Stanton finit, par ces mots : "En vous faisant savoir mon acceptation, je ne puis pas perdre l'occasion de vous exprimer mon appréciation du zèle, du patriotisme, de la fermeté et de l'habileté avec lesquels vous avez rempli les devoirs de secrétaire de la guerre."

Stanton, répondant, termine ainsi :

"Veuillez accepter ma reconnaissance pour le langage bienveillant dont vous vous servez pour m'annoncer votre acceptation de la nomination du président, et ma cordiale réciprocité pour les sentiments exprimés."

Liverpool, 13, 2 P. M.—Coton ferme à 10 1/2. Orléans 10 3/4.

New York, 13—Coton ferme à 28 1/2.

L'or s'est élevé à 141 7/8, sur le bruit mis en circulation par un journal appelé le *Globe*, lancé tout exprès pour cela, que d'immenses fraudes avaient été découvertes au département des finances à Washington.

Les *bullies* ont réussi à forcer le marché ; mais il est retombé depuis à 140 7/8.

—On écrit de Londres, 23 juillet :

Voici quelque trois mois que Paris vit dans un tourbillon perpétuel de fêtes ; Londres vient d'avoir son tour. Depuis une dizaine de jours les banquets, les bals, les revues, les concerts, les représentations, en un mot tous les divertissements imaginables se succèdent avec une rapidité vertigineuse. C'est que la vieille métropole britannique avait à recevoir à la fois deux hôtes bien différents, le Sultan et l'armée belge ; d'un côté la fête des souverains, de l'autre celle du peuple.

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par le Sultan.

Voici quel a été le programme de ses plaisirs :

Lundi, représentation de gala à l'Opéra ; mardi, concert au palais de Cristal ; mercredi, revue navale à Portsmouth, jeudi, banquet au Guildhall ; vendredi, réception au ministère des Indes, samedi, revue militaire à Wimbledon. C'est ce qu'on peut appeler une semaine bien remplie.

La revue navale de Portsmouth avait réuni 49 vaisseaux formant entre eux un total de 1,092 canons, 102,000 tonneaux et 22,500 chevaux vapeur. Le programme des évolutions était fort attrayant, et l'effet produit eût été grandiose si la tempête, comme une mauvaise fée qui n'était pas conviée, ne se fût mise de la partie et n'eût tout gâté.

La réception de Guildhall était magnifique et pouvait rivaliser avec les plus belles fêtes de l'hôtel de ville de Paris. Les décorations étaient dans le style oriental, et grâce aux charmants bosquets qui parcouraient les massifs de verdure et de fleurs, et aux gigantesques fontaines parfumées par Rimmel, le Sultan a pu se croire un instant dans le paradis de Mahomet.

Les fêtes devaient se continuer cette semaine, mais la triste fin de la femme de l'ambassadeur ottoman, Mme Musurus, qui mourut subitement vendredi soir en rentrant du bal du ministère des Indes, vint mettre un terme prématuré à la série de divertissements et hâter sans doute le départ du Sultan.

On sait que l'an dernier quinze cents volontaires anglais allèrent en Belgique concourir aux tirs nationaux, et furent chaleureusement accueillis par le roi et la bourgeoisie. Cette année-ci ils invitèrent à leur tour un certain nombre de tirailleurs belges, qu'on décora du nom de *volontaires*, mais qui sortaient en réalité des rangs de l'armée régulière.

Le début des fêtes qu'on leur offrit ne fut pas heureux. Les Belges invités par le lord-maire à un déjeuner à Guildhall, trouvèrent en entrant, les deux tiers des places déjà occupées par leurs hôtes. Ceux qui arrivèrent les premiers parvinrent, tant bien que mal, à prendre part au festin, mais les autres, laissés sans cérémonie à la porte, purent méditer à loisir le proverbe.

Tarde venientibus ossa.

Les journaux anglais furent du reste unanimes à flétrir cette singulière manière d'exercer l'hospitalité.

Les réceptions chez la reine à Windsor, et chez miss Burdett Coutts, à Highgate, furent mieux organisées. Mais la plus belle fête fut, sans contredit, le bal qu'on offrit aux Belges dans l'Agricultural Hall.

Qu'on se figure une enceinte grande à peu près comme le Palais de l'Industrie et convertie en salle de bal, ornée de lustres étincelants, de miroirs sur tous les panneaux, de massifs de fleurs, de drapeaux, de trophées d'armes, de fontaines parfumées, et au milieu de tout cela une foule élégante de dix mille personnes circulant à l'aise. C'est peut-être le plus grand bal qu'on ait jamais donné, et c'était à coup sûr une des scènes les plus animées qu'on pût concevoir.

Dans les galeries, on avait disposé des buffets en permanence où le champagne coulait à flots. Contrairement au festin de Guildhall, il y avait peut-être excès de libéralité, car lorsque le jour, pénétrant par la voûte vitrée, vint faire pâlir les lumières, il découvrit un sol jonché de débris d'assiettes et de bouteilles, et il eût été difficile en ce moment à un certain nombre de gentlemen de figurer décemment dans un quadrille.

Hier, les Belges sont partis, acclamés sur toute la route par les vivats du peuple, et, en faisant exception pour le *festin* du lord maire, ils emportent, sans doute, les meilleurs souvenirs de leur réception dans ce pays.

Comme il est de mode d'attribuer une portée politique à tout événement, on ne manque pas de trouver quelque rapport entre les honneurs prodigués au Sultan et les progrès inquiétants des Russes dans le Bokhara, et de considérer les marques de sympathie données aux Belges comme une muette protestation contre toute idée d'annexion.

—On procède depuis quelque temps aux travaux nécessaires à la formation de la nouvelle place établie devant la façade occidentale du Théâtre-Français, qu'une rue magistrale de 30 mètres de largeur et déjà amorcée devra mettre en communication directe avec le boulevard des Capucines, ou elle viendra déboucher en face du nouvel Opéra.

Déjà les lignes architecturales de cette nouvelle place, qui doit, nous assure-t-on, prendre le nom de Jeanne-d'Arc, commencent à se dessiner ; sur les deux îlots de terrains demeurés libres sur ce point, on exécute en ce moment des fouilles profondes, et ces derniers travaux sont assez avancés pour que dans quelques jours on puisse commencer les fondations des maisons somptueuses qui doivent y être édifiées.

Afin de donner à cette place, qui sera sans contredit l'une des plus belles de la capitale, un caractère monumental, et régulier, ces maisons devront être construites sur un plan uniforme et en harmonie avec la richesse architecturale des édifices voisins.

On aura, en outre, à pourvoir à la décoration des deux promenoirs plantés, qui s'étendent à l'angle des rues Richelieu et Saint Honoré, et qui, une fois terminée, contribueront à faire de la nouvelle place du Théâtre Français une des plus belles de Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 13 août.

Il s'est fait peu de chose sur le marché. — La demande de sucre et de mélasse n'a pas été en delà du détail.—Nous avons remarqué moins de vitalité dans les produits de l'Ouest, les prix de la farine ont été irréguliers, le maïs a tendu à la baisse, une nouvelle hausse de 5 cents par boisseau s'est déclarée dans l'avoine et le foin qui avait un gain de 25 cents par baril a eu lieu. — Il y avait peu de tabac sur place et on a peu recherché l'article, les prix antérieurs se sont maintenus.—Le coton s'est bien écoulé, en dépit de la faible quantité et des prétentions des facteurs. Les transactions se sont élevées à 1050 balles à une amélioration. A la clôture, les prix étaient fermes. Les ventes des trois derniers jours comprennent 1850 balles contre 2900 dans la même période de la semaine dernière.

Le numéraire a été peu recherché, mais la hausse de New York a été suivie d'une hausse ici. L'or a ouvert nominalement à 140 contre 140 3/4 dans Wall street, et sans avoir eu de variations importantes, a clos ferme à 140 et 140 1/4. Les offres au comptant étaient rares et les acheteurs se sont tenus à l'écart. Les spéculations embrassent $1000, $800, $1200 et $10,000 à 140, $500 et $5000 à 140 1/2, $2000 à 140 3/8 et un check en or de $2,000 de banque à 1/2 de prime. Dans l'argent, il y a eu demi-piastres au comptant, à 133 3/4 et $100 en cuivre à 144 1/2.

Le calme a régné dans le change étranger. Celui-ci était rare, la remarque s'applique surtout au change commercial. Les ventes comprennent 500 livres clear à 153 1/2, 2000 livres No 2 à 152 1/2 et plusieurs traites de banques à 154 1/2 à 155.—On n'a pas annoncé de ventes de change sur France. Le sterling peut être coté nominalement à 150 1/2 à 154 1/2 les traites commerciales, 152 1/2 à 153 le No 1 à première classe et 154 1/2 le change de banque, le change sur France, à 3 70 à 3 67 1/2 le commercial No 1 et 3 65 à 3 62 1/2 le change de banque.

Le change américain n'a pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été assez bonne. Les offres du change commercial étaient moins nombreuses. Ventes $10,000, $10,000, $15,000, $16,000 et $50,000 sur New York et Boston, à vue, à 5/16 de prime, $10,000, $8,000, $20,000 et $22,000 à 1/4, une petite somme au pair, $12,000 à trente jours à 3/4 d'escompte et $10,000 dito à 7/8. Un check de banque, de $30,000, s'est vendu à 1/2. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 5/16 de prime et à vue, 1/4 à un jour, pair à 1/2 d'escompte à vingt à trente jours, 3/4 à 7/8 à trente jours et 1 1/2 à 1 3/4 à soixante jours.

1,000 actions de la compagnie du chemin de fer de la rue St Charles se sont vendues à $88 et 65 de la compagnie du Gaz à des conditions qu'on n'a pas annoncées.

On n'a pas vendu de bons de la ville. 2 bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, se sont vendus à 73. Les consolidés sont cotés à 86 à 88 et les émissions en faveur du chemin de fer à 76 à 78, suivant les coupons. Les "Bases" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73 ; les billets (monnaie) de chemin de fer à 70 à 72 ; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 51 à 55.

Quelques ventes de billets du Trésor de l'Etat ont été annoncées comme ayant eu lieu à 79 1/2 et quelques ventes de gros billets de la ville à 91 1/2. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et ceux du Trésor de l'Etat à 79 à 80.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 13 août 1867

Coton.—Les dispositions ont été meilleures, ce matin, à l'ouverture du marché, et ce changement est dû au ton favorable des avis de Liverpool. Plus tard dans la journée le mouvement a encore été stimulé par l'arrivée de nouvelles de plus en plus encourageantes, transmises par le cable, et, malgré la faiblesse et la médiocrité des approvisionnements offerts, malgré les prétentions renforcées affichées par les détenteurs les transactions de la journée ont pu embrasser un montant de 1050 balles, non courtiers ayant pris part aux affaires. La demande, en majeure partie, a été faite pour le Nord, et les ventes eussent pu s'opérer sur une plus grande échelle si les facteurs eussent voulu faire, plus librement face à la demande. Les prix ont accusé une amélioration, car la plupart des listes vendues ont commandé des chiffres qui s'alignent avec les cotes suivantes, savoir : ordinary 20 1/2 à 22 1/2 c, good ordinary 23 1/2 à 24 1/2, low middling 26 c et middling 28 ; ajoutons, cependant, que ces cotes sont un peu mieux que nominales si l'on considère l'état d'incertitude du marché.

Les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler, ont embrassé 1850 balles, prises pour le Nord et pour l'étranger. Les cotons reçus, proprement dit, depuis vendredi soir—abstraction faite des envois reçus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont inclus dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé un montant de 611 balles, contre 705 reçues durant le même laps de temps la semaine dernière montrant ainsi une décroissance de 91 balles. Les exportations durant la même période, ont embrassé 1533 balles, pour le tout pour le cabotage.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	290	
précédemment	762987—763277	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons	13323	776600
		878682
Expédié aujourd'hui		
précédemment	854169	
		854169
Stock en mains		24513

Tabac.—Le calme qui règne depuis quelques temps s'est encore fait sentir aujourd'hui. Le marché a en outre été assez mal pourvu de l'article, et comme les détenteurs ont constamment refusé de modifier leurs vues les acheteurs ont cru convenable d'ajourner l'exécution de leurs ordres, les limites qui leur ont été fixées ne leur ayant pas permis de payer les prix demandés. Partant, les ventes se sont bornées à quelques petits lots pris principalement pour le commerce local. Faute de ventes nous continuons à coter :

Léger—Inférior lugs, 4 à 4½, good lugs 4½ à 5, inferior à common leaf, 6 à 7½, medium leaf 8 à 10½, fair leaf 11 — 13, fine leaf 13½ à 15½, choice selections 16½ à 18½ cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4½ à 5, good lugs 5 1/2 à 6, in. à com. leaf 7 à 8½, medium leaf, 9 à 11½, fair, 12 à 13½; fine 14½ à 18— choice selections 18½ à 21.

Les steamboats Ezra Porter de Cincinnati, et le John Kilgour de St Louis sont arrivés hier de l'Ouest.

Sucre et mélasse.—Le marché au sucre de la Louisiane est encore calme, mais ferme et le stock de l'article faible. La demande, qui est locale est limitée. Nous cotons dans le détail 13 1/2 à 14 cts pour le good fair, 15¾ c pour le bas jaune clarifié, 16¾ à 17 cts le jaune clarifié de choix et 17½ à 18 cts la livre de blanc. Presque pas de demandes de sucre de Cuba, aujourd'hui. Le stock en est faible et les détenteurs de l'article sont très fermes. Ce sucre se vend en détail 13 1/2 à 14 c pour le fair à fully fair, 15 c pour le prime à choix. Il s'est fait quelques demandes de mélasse de Cuba et elles ont amené la vente d'un chargement de 150 boucauts à 51 1/2 c le gallon. L'article est coté à 40 et 55 cents le gallon, selon la qualité et la force des lots.

Farine—Le marché continue à être calme et irrégulier. Le stock en mains est fort et se compose en grande partie de grades de choix et qui ne sont guères en demande. Les ventes d'aujourd'hui n'ont embrassé que 783 barils dont 50 de basse superfine à $8 25, 65, 36 superfine à $8 62 1/2, 100 do, en divers lots à $8 75, 50 do à $8 50, 50, 125 de double extra à $10, 32 do à $10 50, 50 de choix à $12, 125 do à $12 25, 50 de triple extra à $13, et 100 de choix à des conditions privées.

Maïs—Le marché est calme et il s'est fait des ventes à une baisse de 2 1/2 c le boisseau de blanc. Ventes, aujourd'hui, de 2916 sacs, en lots et dont 1500, 400, 300 de mélangé à $1 15, 116 de jaune mélangé à $1 20, 300 de blanc mélangé à $1 25, 100 de blanc à $1 27 1/2 et 200 de blanc prime à $1 30 le boisseau.

Avoine—Le marché continue à être irrégulier et il s'y est fait des ventes à une baisse de 5 cts le boisseau. Les transactions d'aujourd'hui ont embrassé 900 sacs à 65 c et 70 c le boisseau.

Son—L'activité a été assez remarquable aujourd'hui sur ce marché et les prix sont encore plus faibles. Ventes à $1 10, $1 12, $1 12 1/2 et $1 15 les cent livres.

Foin—Le marché est calme. Le foin de choix est peu demandé, mais les mauvaises qualités sont calmes et nominales.

Porc—Il s'est fait une bonne demande de l'article. Il y a en mains un stock rond. En grande partie mus par des nouvelles favorables de l'Ouest, les détenteurs ont obtenu une hausse de 25 cts le baril pour les lots ronds de mess. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 350 barils en magasin à $25 le baril.

Bacon—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons les épaules à 13¼ à 13 1/2 cts, les côtés désossés 16 à 16 1/2 c la livre selon la qualité. Les jambons passés au sucre sont tenus à 20 à 22 1/2 cts selon la qualité.

Saindoux—Ventes de 200 barillets en divers lots à 14 1/2 c la livre. L'approvisionnement de saindoux en barillets est rond tandis que le stock de l'article en tierçons est faible.

Haricots—Rares et en demande. L'article est coté à $16 à $17 ceux de l'Ouest et 17 à $18 le baril de haricots du Nord.

Pommes sèches—Se vendent en lots à 6 à 7 cts la livre.

Riz—L'approvisionnement de riz de la Louisiane est peu de chose et la demande bonne à 10 à 12 cents la livre. En ce moment, nous cotons 11 à 11 1/2 c le riz de la Caroline, 9 1/2 à 12 c celui de la Louisiane, et 11 à 11¾ celui de l'Inde.

Vinaigre—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

Sel—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepôt à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 15 et $2 15 à $2 20 les lots ronds en entrepôts.

Huile de charbon—Le stock de l'huile est modéré et la demande de l'article est lente.—Nous cotons l'huile en baril 52 c le gallon, à prendre en forts lots, et en cans 65 cts. Ventes en détail à 55 à 60 c pour l'article en baril, et en cans 70 cts.

Drèche—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

Houblon—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

Laine—Le stock en est rond et la demande bonne. Nous cotons la lavée 27 à 30 cts, 10 à 12 cts la laine pleine de glouterons 18 à 21 et la native de la Louisiane, 21 à la 1/2 et ¾ Merino, et 25 à 26 la livre de 3/4 à 7/8 merino.

Peaux—L'approvisionnement de peaux est passablement rond et la demande de l'article est bonne à 10 à 10 ½ cts pour les vertes et les sèches 16 à 19 cts.

Suif—Nous cotons 9 1/2 à 10 c pour le suif fait en ville, le suif venant de la campagne 10 1/2 cts la livre.

Chandelles de star—L'approvisionnement de chandelles est faible et la demande modérée en ce moment. Nous cotons 16 1/2 à 17 cents les chandelles de 12, 17¾ à 18 pour celles de 13, 18 1/2 à 19 c, celles de 14 et celles portant le poids plein 21 à 22 cts.

Whisky—Il y a en mains un fort stock de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Ces deux articles n'éprouvent cependant qu'une faible demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest, sous clés, à 35 à 40 cts le gallon et celui de la Louisiane 25 cts le gallon.

Café—La demande porte principalement sur les plus hauts grades dont le stock est faible.—Nous cotons 18 1/2 c la livre, en or et 26 c en monnaie courante pour le prime, 16 1/2 c en or et 23 c en monnaie courante pour le low fair.

Marché aux Bestiaux,

Jefferson City, 14 août 1867.

Arrivé hier—196 bœufs du Texas, 33 veaux et veaux d'un an, 41 cochons et 584 moutons.

Vendu—20 bœufs du Texas, 32 veaux et veaux d'un an, 44 cochons et 392 moutons.

A vendre—134 bœufs du Texas, 24 veaux et veaux d'un an, 33 cochons, 704 moutons et 17 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest 1ère qualité par liv. net,	—	9 à 10
do do 2me qualité	—	8 à 9
Bœufs du Texas 1re qualité par tête	—	à 45
do do 2me qualité par tête	—	à 35
do do 3me qualité par tête	15	à 25
Cochons de l'Ouest par liv. gr.	—	à 10
do du pays	—	à 11
Moutons 1ère qualité par tête	—	à 4
do 2me do do	2 50	à 3
do 3me do	1 50	à 2
Vaches du Texas avec veaux, par tête	—	à 35
Vaches à lait, 1ère q. par tête	—	à 75
do 2me q. par tête	35	à 50
Veaux, par tête	5	à 10
Veaux d'un an, par tête	8	à 15
Chèvres, par tête	1 50	à 2 50

Décédé hier matin 13 août, à 2 heures, après une courte maladie, à l'âge de seize ans et sept mois, sur l'habitation de son père, dans la paroisse St Jacques, Septime, cadet de l'Institut militaire d'Alexandrie, dans cet Etat quatrième fils de Septime FORTIER et d'Emma Aime, de la même paroisse.

SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre sera célébré VENDREDI PROCHAIN, 16 du courant, à huit heures du matin, à la cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue MARIA LETOMBE. Les amis et connaissances des familles Trumpf, Maxie et Delozain sont priés d'y assister, sans autre invitation.

14 août—3f De la part de son mari.

Avis.

Bureau du Trésorier - Hôtel de Ville, Nouvelle Orléans, 13 août 1867

PAR ordre du général commandant, le délai pour le paiement (à ce bureau) des TAXES DE VILLE de cette, payables en 1867, a été prolongé de trente jours à partir du 15 courant.

14 août—5t S. HOWELL, Trésorier.

Family's Chartres Coffee

Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.

CAFÉ torréfié et concentré suivant la fameuse méthode de Chartres, (France) garanti pur et de première qualité.

Commandes livrées dans toutes les parties de la ville. LECROQ & Cie, Rue des Français, 7.

Dépôts dans tous les quartiers de la ville.

Dames Jeannes. Dames Jeannes.

1000 dames jeannes de 5 gallons, do de 3, do de 2.

A vendre par ANT. LANATA, 9 & 11 rue Jefferson.

$25 de Récompense.

PERDU dans la matinée du 13 courant, UN PORTE-MONNAIE contenant environ quatre vingts piastres en billets ainsi que la vente d'une tombe située dans le premier cimetière St Louis, au nom de Joseph Cataloni. Ces papiers n'ont de valeur que pour la personne ci-dessus. La susdite récompense sera donnée à quiconque rapportera le porte monnaie au No 20, rue Orléans, entre Royale et Bourbon. 14 août—3

Demande de Blanchisseuse.

ON demande immédiatement une bonne BLANCHISSEUSE et REPASSEUSE, blanche ou de couleur, pour aller à la Grande-Ile. On donnera de bons gages.

S'adresser chez Mr. A. Willoz, au No 61 rue Tchoupitoulas. 9 août—6t

En débarquement de la barque 'Bon Père,' venant de Bordeaux :

156 BARRIQUES Vin Rouge ordinaire, 100 caisses do do, 5 do Cerises à l'Eau-de-vie, 20 do Vinaigre, 16 fûts Cognac.

Et à vendre par A. CARRIERE & CO., 15, rue Bienville.

EN débarquement des navires France & Mexique, de Bordeaux, et Leonidas, du Havre—
20 caisses sardines 1/4 et 1/2 boîtes, nouvelle pêche,
50 barils vinaigre de vin blanc,
10 caisses truffes et pâtés truffés assortis,
10 caisses saucissons de Bologne,
100 caisses prunes d'Ente.

A vendre par ANT LANATA, 9 & 11 rue Jefferson.

En magasin :

2000 paniers huile d'olives extra, Barbaglupi, 22 onces,
600 paniers huile d'olives extra, de Possel fils, 22 onces,
200 do do do do 11 do
200 barriques vin rouge de Bordeaux, divers crus,
100 do do do très corsé de Marseille,
200 1/4 de pipe vins de Porto, Madère et Sherry,
200 caisses vinaigre de vin blanc,
50 caisses fromages de Hollande,
50 meules fromages de Gruyère,
100 barils gomme arabique, graine de lin,
100 caisses absinthe et kirsch de E. Pernod,
400 caisses vermouth, Noilly Prat & Co,
200 caisses savon de Marseille, etc., etc.

A vendre par ANT. LANATA, 9 & 11 rue Jefferson.

Fruits à l'eau de vie et fruits au jus.

80 caisses cerises à l'eau-de-vie,
50 caisses fruits assortis à l'eau de vie,
25 caisses abricots à l'eau de vie,
50 caisses fruits au jus, assortis } de la nouvelle récolte.

En débarquement de la barque française France & Mexique, arrivés de Bordeaux à vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille Levée, No 62.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de "Currency."

Washington, 4 juin 1867.

AVIS est donné à toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la Première Banque Nationale de la Nile-Orléans, Lne, de les présenter, avec les preuves légales, à CHARLES CASE, receveur de la dite banque, à son bureau, à la Nlle-Orléans.

H. R. HULBURD, Contrôleur du "Currency."

Moulins "Eagle" à égrainer le Coton.

CES Moulins ont, depuis nombre d'années, la réputation d'être les meilleurs; ils donnent un meilleur échantillon, fonctionnent très légèrement et très vite et les planteurs les plus riches en reconnaissent l'excellence. On en a vendu plus de 5,700 sur ce marché et tout le monde en a été satisfait. Le soussigné en reçoit un grand stock de toutes les grandeurs.

W. L. CUSHING, Rue St Charles, No 61.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.—C'est la seule PRESSE A COTON économique qui soit actuellement sur le marché à l'usage des habitans; c'est la seule qui ait complètement réussi à faire des balles de 500 livres, avec l'aide de deux ou de quatre travailleurs et sans mulets, chevaux, etc, ce qui permet au planteur de faire beaucoup d'économies. Chaque Presse est finie et au complet, y compris la boiserie, elle est emballée pour être expédiée, est accompagnée des indications nécessaires pour le monter et on peut la monter deux heures après qu'elle a été reçue sur l'habitation. Il y a près de 300 de ces Presses qui sont employées.

A vendre par WM. L. CUSHING, Seul agent, Rue St Charles No 61.

Vis Newell à Coton.

LA meilleure presse à coton est celle ou se trouve la VIS NEWELL A COTON que STEDMAN & Co. ont beaucoup perfectionnée, pour être vendue par moi exclusivement. Il sera fait un escompte libéral aux planteurs.

W. L. CUSHING, rue St Charles, No 61

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.

500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger, 250 estagnons, 75 bonbonnes Eaux de roses.

Marchandises ci-dessus vendues aussi par gallon.

Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c. à vendre à ma fabrique, la plus ancienne de la Nile-Orléans.

Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.

19 juin—3m 3f p s A. DOUSSAN, rue de Chartres.

Marchandises d'Automne.

J. LEVOIS & CO.

Font l'ouverture de leur stock D'AUTOMNE comprenant

INDIENNES FRANÇAISES, couleurs chinées, do do lilas et pourpre, do do noires et blanches à dessins pour Femmes et Enfants.

— AUSSI —

Leurs INDIENNES AMÉRICAINES, nouvelles, d'Automne, couleurs et genres de choix pour Enfants.

200 pièces BARÈGE GRENADINE, Fonds noirs à 50 cents la yarde.

CHALES LAINE et DENTELLE CAMBRIA.

PARASOLS d'un nouveau genre.

Ils offrent, en gros, un stock complet de MARCHANDISES SECHES ÉTRANGÈRES ET AMÉRICAINES, à des conditions libérales, par pièce ou colis.

J. LEVOIS & CO., Au coin des rues Canal et Bourbon.

Compagnie d'Assurance des FACTEURS ET DES COMMERÇANTS, 39 Rue Carondelet 39, Nouvelle Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.

Montant des primes reçues la première année (de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867 $411,645 12.

— ACTIF —

Le 30 avril 1867 $546,816 91.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre le feu et les avaries de navires, ainsi que contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président,
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

James Hewitt, J. J. Warren, W. A. Johnson, Wm Bell, J. W. Burbridge, Robert Pitkin, Jno I. Noble, Alfred H. Isaacson, Moses Greenwood, Rich'd Milliken, Alfred S. Huntington, Saml E. Moore, Hugh McColl, Wm H. Henning, Marshal J. Smith, Thos M. Scott, L. Cernelli, Joseph Bock, John Chaffe, J. B. Jennings, L. H. Terry, R. T. Buckner, Joel B. Blair, H. H. Ware, Saml Friedlander.

Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES.

A VENDRE, l'intérêt des Etats Unis dans le chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton. Cet intérêt consiste en vertu de certains titres, retenus au 4 avril 1867, près de vingt quatre ans. [remainder of this notice illegible]

Des PROPOSITIONS CACHETÉES pour obtenir en question seront reçues jusqu'au MARDI 20 courant, par devant le bureau de l'hôtel St Charles où il sera donné tous les renseignements nécessaires.

Le droit de rejeter toutes les propositions est réservé.

WILLIAM BELL, Agent du gouvernement.

AVIS.

☞ La barque française BON PERE, capitaine Gri..., venant de Bordeaux, est en débarquement au quai du Second district.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai voulu, seront envoyées dans un magasin public aux frais et risques de leurs consignataires.

Voir MAIGNAN & F. LABORDE, 23 et 25 rue Bienville.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française BON PERE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par les hommes de l'équipage du navire.

Voir MAIGNAN & LABORDE, 23 et 25 rue Bienville.

EN débarquement du navire français BON PERE, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—

10 futailles COGNAC.

Voir MAIGNAN & LABORDE, 23 et 25 rue Bienville.

Demande de maison.

On demande à louer pour le 1er septembre prochain UNE MAISON située sur les rues Rampart ou Esplanade, ou dans ses environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher, salon et salle à manger, et soit d'un prix raisonnable. S'adresser au No 12 rue des Magasins.

Produits de l'île de Cube.

Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils.

1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune pour épicerie,
100 caisses GELÉE et PATE de goyave,
50 caisses CAFÉ de la Havane,
50 sacs CACAO,
CIGARES des meilleures marques.

— Aussi que —

25 boucauts CHARBON pu vérisé, 1re qualité,
En magasin et à vendre par E. TROISGROS, Nos 55 et 57, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

Pension bourgeoise.

LES personnes qui désirent une pension privée tenue en tout à la française, et à bon marché, CHAMBRE, NOURRITURE & BLANCHISSAGE, le tout de $7 à $10 50 par semaine, selon la chambre, peuvent s'adresser Rue Toulouse No 19, entre Chartres et Vieille-Levée.

A vendre pour cause de départ.

ON désire vendre présentement une magnifique installation de magasin située dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville. Ledit endroit est en tous points convenable pour y établir un établissement quelconque. Pour plus amples informations, s'adresser à MM Martin Aldige & Co, 42 rue Royale.

A VENDRE A BON MARCHE

3 BEAUX MULETS.

S'adresser rue Desiree, encoignure Amour, Troisième District.

AVIS.

☞ Le navire français FRANCE ET MEXIQUE, capitaine Ducasse, venant de Bordeaux, est en débarquement, vis à vis la rue Hôpital.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai voulu, seront envoyées dans un magasin public, aux frais et risques de leurs consignataires.

C. CAVAROC & Co., 5 Exchange Place.

EN débarquement du navire français FRANCE ET MEXIQUE, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—

100 Barriques vin rouge, côte de Clairac,
5 Caisses conserves de Rodel, comprenant, dinde truffée, lièvre truffé, perdreaux truffées, rougets à l'huile, maquereaux à l'huile, cèpes à l'huile, pieds de porc, saucisses truffées, &c.

C. CAVAROC & Co., 5 Exchange Place.

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris, No 60, rue du Maine, encoignure Royale, TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.

L'ARROW TIE et les cercles en fer, patentés;

A vendre, au plus bas prix, par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE, Agence générale au No 43 de la rue Carondelet.

CES cercles sont les meilleurs dont on se serve actuellement pour mettre le coton en balle. Les compagnies d'assurance de cette ville les approuvent, les presses à coton de la Nouvelle-Orléans, de Memphis de Mobile, de Galveston, de Savannah et les planteurs s'en sont servis avec succès.

N. B.—Ces ARROW TIES sont en vente chez les marchands de la Nouvelle-Orléans et dans tous les Etats à coton, aux plus bas prix.

Liqueur Maximilienne.

REÇU d'Allemagne un envoi de l'excellente liqueur extraite du jus de cerise, propre à faire une délicieuse boisson rafraîchissante pouvant convenir aux messieurs et aux dames, et qui sera servie sous le nom de "Maximilienne".

Seul agent à la Nouvelle-Orléans, C. G. REBENTISCH, 64 Tchoupitoulas.

CHOLERA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts de population européenne menacée du choléra.

C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dyssenterie, etc.

F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.

A vendre,

UN moulin à sucre, au complet ; rouleau de quatre pieds de long, et vingt-six pouces de diamètre, traits en fer battu, de 8 et 9 pouces de diamètre, avec ou sans la machine, qui a quatre pieds de jeu. Le cylindre a 10 pouces de diamètre.

ARTHUR THIBAUT, rue Front Levee No 37.

Avis.

MOITIÉ PRIX.—Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans de Jackson et du Nord—Passage, département général, Nile Orléans, 7 août 1867. Les délégués à la Convention de la Société Baptiste Nationale (de couleur) qui doit avoir lieu à Nashville, le 16 du courant, peuvent se procurer des billets à moitié prix—c'est-à-dire qu'ils paieront le prix plein en allant et reviendront gratis. Pour les renseignements et les billets, s'adresser au bureau, au-dessous du City Hotel, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles et à l'Hôtel St-James.

ED. WARE, Agent pour les billets.

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et St-Patrice, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

Damejeannes.

5960 DAMEJEANNES de 5 gallons, 1700 do de 1 do

En débarquement du navire Léonidas, arrivé du Havre, et à vendre par C. CAVAROC & CO., No 5 Exchange Place.

La Loterie du Kentucky,

d'après le système des polices, se tire tous les jours, au Lucky office, au coin des rues Royale et Douane.

Bonne nouvelle pour les sujets du "ROI LAGER."

"Que ceux qui ont l'habitude de boire, continuent à boire, Et que ceux qui n'ont jamais bu, se mettent à boire."

Les soussignés ont la satisfaction d'annoncer aux amateurs de "BON LAGER" et le public en général Qu'ils ouvriront Samedi soir, à 6 heures, AU No 66 de la RUE ST CHARLES Leur nouvel et élégant Hotel

"PREMIUM LAGER HALL."

Où ils seront charmés de servir, pour rien que la somme de CINQ SOUS, de la véritable Bière Lager de St Louis ou de Cincinnati, fraîche et mousseuse.

Il y a également à cet établissement, une buvette de premier ordre.

☞ Le soir de l'ouverture, nous offrirons gratuitement un LUNCH, et nous y invitons nos amis en général.

Très respectueusement, les serviteurs du Public, J. A. CLINE & BRO.

AVIS AUX TOURISTES

De la Nile-Orléans à St-Paul—Billets pour tout le voyage.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans de Jackson et du Nord. Nile-Orléans, 7 août 1867.

LES passagers qui se rendent au Nord par le chemin de fer de Jackson ont le choix de la route. Ils peuvent aller par chemin de fer jusqu'à Memphis et la prendre un des magnifiques bateaux de la Compagnie de bateaux à vapeur de Memphis et de St Louis, ou bien par chemin de fer jusqu'à St Louis, et de là par les bateaux de la ligne du Nord.

Pour les billets pour tout le voyage et plus de détails s'adresser aux bureaux, Sous le City Hotel, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles et à l'hôtel St James.

ED. WARE, Agent général pour les billets.

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.

No. 897.

RÉSOLU que les nouveaux bons de la ville—bons dont l'émission a été autorisée en vertu de la résolution No 875, soient mis entre les mains de H. M. Van Solingen pour être vendus et négociés par lui en qualité de courtier ; que, après approbation du maire et du comité de finances, les ventes être ... [remainder illegible]

Approuvé le 25 juillet 1867. J. J. KREIDER, Président du Conseil. (Signé) JOHN T. MICHEL, Maire.

Conformément à la susdite résolution, le soussigné recevra des propositions pour l'achat des susdits bons ... [remainder illegible]

H. M. VAN SOLINGEN, Rue Carondelet No 28.

Loterie de l'Etat de la Georgie

AU PROFIT DU

Masonic Orphans' Home

(Asile des Orphelins de Maçons.)

DE L'ETAT DE LA GEORGIE.

CETTE LOTERIE a une charte ... [remainder illegible]

La loterie sera tirée publiquement, à Atlanta (Geo.), sur le plan de la loterie de la Havane.

PLAN POUR CHAQUE MOIS: [prize table illegible]

W. W. BOYD, Directeur. JOHN H. BARTH, Agent.

Université de la Louisiane—Ecole de Médecine—Faculté :

A. H. CENAS, M. D.; JAMES JONES, M. D.; WARREN STONE, M. D.; T. G. RICHARDSON, M. D.; J. W. MALLET, Ph. D.; SAMUEL M. BEMISS, M. D.; STANFORD E. CHAILLÉ, M. D.; FRANK HAWTHORN, M. D.

Démonstrateurs d'Anatomie:

WM. C. NICHOLS, M. D.—J. BICKHAM, M. D.

S. M. BEMISS, Doyen pro tempore.

Banque des Citoyens de la Louisiane

AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de DIX pour cent sur le capital actif ... payable aux actionnaires au comptant ...

J. L. DELERY, Caissier.

BANQUE DES MERCHANTS.

Nile Orléans, 29 juillet 1867.

A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque, tenue le 27 avril dernier ... [remainder illegible]

A. LE RIA, Secrétaire.

Avis.

LE soussigné remercie sincèrement ses nombreux amis et le public du généreux patronage dont ils l'ont honoré ... la Batisse Moresque ... le 1er Août ...

JNO GAUCHE.

Leçons particulières.

UN PROFESSEUR offre de donner des leçons particulières de mathématiques, de français, de latin, etc., ou de dessin linéaire et d'aquarelle.

S'adresser pour renseignements au bureau de "l'Abeille" de dix à trois heures.

Notice.

IL y a six mois, un individu d'un nom inconnu, m'a laissé des vitrines et étagères à garder dans ma cour. Je prie la personne à qui appartiennent ces vitrines et étagères de venir les réclamer dans les dix jours à partir de cette date, autrement ils seront vendus à l'encan ou à l'amiable.

JEAN BAPTISTE ST. ROME, coin Lafayette et Bassin.

Nouvelle Orléans, 2 août 1867.

J. M. ELKIN. F. STRINGER

ELKIN & Co.,

ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL

NATTES ET TOILES CIRÉES.

Reçu tout récemment NATTES dites Canton, BLANCHES, à CARREAUX et FANTAISIE.

Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail TOILES CIRÉES, de 6 à 18 pieds, TOILE CIRÉE, de table.

STORES—Une grande variété de nouveaux modèles RIDEAUX CORNICHES NATTES, &c.

Maison à louer

A long terme, en totalité ou en partie, à de bonnes conditions, à un bon locataire pour le 1er Octobre prochain.

Cette maison, située rue Royale, No 121, 123, 125, entre St Louis et Toulouse ... [remainder illegible]

S'adresser, sur les lieux, à M. Théodore Danflous.

INJECTIONS ET PILULES

DU

Dr. RICORD,

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par

E. GAUDOZ, Pharmacien, Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc. etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourgogne.

AVIS.

Le tag à vapeur "Dew Drop"

Nouvelle Orléans, 1 août 1867.

LES soussignés remercient sincèrement les habitants de la paroisse St Bernard et le public en général du généreux patronage dont ils les ont honorés jusqu'à ce jour et espèrent qu'il leur sera continué. Le Dew Drop partira de la ville, (du wharf du ferry du Troisième District) comme par le passé, tous les jours à 4 heures de l'après-midi. Retour : il quittera la Station Ducros à 7 heures du matin pour s'en revenir à la Nouvelle Orléans. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à Mr Francis Artetia, Station Ducros, paroisse St Bernard.

JOHN BOYCE, capitaine. CHARLES DE BOUCHEL, commis.

A vendre.

UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel.

S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville.

Demande de Magasin au rez de-chaussée

ON demande un magasin au rez de-chaussée ou au premier—dans le quartier des magasins de marchandises sèches en gros.—On en donnera un bon loyer. S'adresser à Box No 547 ou bureau de poste.

INSTITUTIONS

Concours et distribution des Prix du COLLEGE DE LA LOUISIANE, Dirigé par M. le Colonel A. Ferrier.

Académie de l'Etat de la Louisiane, Père ALEXANDRE Le ...

COLLEGE DE LA LOUISIANE, Dirigé par M. le colonel A. FERRIER, PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette Institution ... [remainder illegible]

Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Rampart.

INSTITUTION MARTIN, HENRI DERON, Successeur, Rue du Bayou, entre Dauphine et Ramon.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON. No 255 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

MANUFACTURES DU SUD.

Fabriqués à la FONDERIE DE LEEDS dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Vis Newell,

Chaudières à Sucre.

Nouvelle-Orléans, le 25 juillet 1867.

$200 de Récompense.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

J. A. De HART, DENTISTE, 17.... Dauphine 17

E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste.

CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 18.... RUE DU CANAL.... 18

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LE RESTAURANT BOUDRO.

A l'extrémité du Chemin de Fer Pontchartrain, est ouvert pour les DÉJEUNERS, DINERS ET SOUPERS.

ON y trouvera les mets les plus délicats et les vins les plus fins du pays.

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES. NOCES &c.

Angle Canal et Bourgogne. L. R. GASTINEL.

RESTAURANT ST-LOUIS.

75 & 77.....RUE ST-LOUIS.....75 & 77

Tenu par H. Barthe.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis ... [remainder illegible]

RESTAURANT FRANCAIS,

.....RUE ROYALE.....

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire. No 11 Rue Royale ...

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.

CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires ...

JAMES CONNOR & CO, Propriétaires.

J. V. GOURDAIN, COURTIER,

"THE CAVE"

8.......Rue Carondelet 8

LES meilleures liqueurs, le meilleur bière, &c. Lunches, froids et chauds à toute heure. Un Restaurant est attaché à l'établissement. La bière est rafraîchie par un nouveau procédé. FRANK HERBER.

CHAPELLERIE FRANÇAISE, RUE DU CANAL, No 187 1/2, VICTOR BOUTHOUX.

(Successeur du Magasin, No 32, rue St. Charles.)

Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor, sur commande, pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très réduits, rue du Canal, No 187 1/2, entre Dauphine et Bourgogne.

Le Dr. J. V. Delagrave,

ancien médecin interne des hôpitaux de Paris, ancien chirurgien-major de la marine impériale française,

A transféré son domicile et son office au No 124, rue St-Philippe, entre Bourgogne et Rampart. Traitement de toutes les maladies chroniques ou aiguës.—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures.